CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E65980** **VALABLE JUSQU'AU** **13/12/2027**

ÉDITÉ LE **27/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/06/1969
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 28/02/2002
Capital : 180 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CLERMONT FERRAND 1969B00054

Siret : **869 200 543 00039**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 83 00340

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 6041841704 / 11240094504

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 6041841704 / 11240094504

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2026

Raison sociale : **ENTREPRISE BLANCHET**

46 RUE JOSEPH DESAYMARD
63000 CLERMONT-FERRAND

Téléphone : 04 73 28 93 17 **Fax :** 04 73 28 93 18
Portable : 06 26 30 25 97

Site Internet : http://www.plombier-blanchet.fr
E-mail : contact@entreprise-blanchet.fr

Responsabilité légale :
2C CAILLET CONSULTANT (818 283 905)

Effectif moyen : 22 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m² sans surpresseur Mention RGE	18/11/2026
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	18/11/2026
5312	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m² Mention RGE	18/11/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	18/11/2026
o Ventilation mécanique	15/12/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

27/11/2026 16:02

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.